8 FORUM
VENDREDI 22 JANVIER 2021 LALIBERTÉ

VOS

La méditation aussi chrétienne

La méditation est depuis 2000 ans le cœur de la prière silencieuse chrétienne, appelée aussi oraison (lire «Méditer en temps de crise» dans *LL* du 5 janvier). Elle trouve ses lettres de noblesse chez les Pères de l'Eglise du III^e au V^e siècle, puis chez les grands mystiques comme Thérèse d'Avila, Jean de la Croix ou Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Elle implique le corps, épouse la respiration, fait taire les pensées, conduit à l'attention sur Dieu et à la bienveillance pour les autres, fait passer du faire à l'être et procure très simplement, sans grande méthode, l'harmonie intérieure. Le catéchisme de l'Eglise catholique fait de l'oraison silencieuse et de la méditation en présence du

Seigneur Trinité l'essentiel de la prière chrétienne.

Certes, la méditation connaît également des pratiques inspirées du bouddhisme zen et des religions orientales, ainsi que la méditation dite de «pleine conscience», qui elle se revendique comme laïque.

Mais il serait dommage que les chrétiennes et chrétiens se privent de ce qui constitue le centre de leur tradition dans la rencontre intérieure, à la fine pointe de l'âme, et le face-à-face avec le Dieu Père de Jésus-Christ dans l'intime de soi-même: elle procure la paix et la sérénité au milieu de l'agitation et des incertitudes face à notre avenir. »

ABBÉ F.-XAVIER AMHERDT, PROFESSEUR DE THÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

RIP pour «Requiescat in pace»

Dans les annonces mortuaires, il semble que «mort» soit un mot interdit: litotes et euphémismes maquillent le retour au néant ou suggèrent l'immortalité: «s'est endormi», «est parti», «nous a quittés», «s'en est allé», «enlevé à notre affection», «a rejoint les étoiles», «s'est envolé». Le suicide est adouci par «a choisi de nous quitter».

La croyance ou l'espérance en un au-delà apaise-t-elle la souffrance? Probablement comme un analgésique pour une douleur physique: «s'est éveillé à la lumière», «a rejoint ses parents», «nous attend dans l'autre monde».

L'acte de foi peut devenir plus explicite: «Il a plu au Seigneur de rappeler à lui», «s'est endormi dans la paix du Seigneur», «a rejoint son Seigneur», «a été accueilli par son Seigneur pour participer au festin éternel», «est entré dans le Royaume», «dans son infinie bonté, Dieu a rappelé à Lui». Il y a même un soupçon de contradiction: «Dans la Joie de la Résurrection, nous avons la douleur...»

Le *Dies irae* est passé de mode. Il est remplacé par ce chant consolateur moins effrayant: «Sur le seuil de sa maison, notre Père t'attend...»

Dans les cérémonies funèbres, tous les assistants font leurs adieux au défunt: certains l'écrivent en deux mots avec une majuscule «A Dieu» comme une recommandation et la croyance en une rencontre ultérieure, une manière de dire: «au revoir». D'autres l'écrivent en un mot «adieu» sans espérance, mais avec la promesse que le défunt restera vivant dans leur mémoire. »

MICHEL BAVAUD, TREYVAUX

Ode à la gent infirmière

Au milieu de l'été dernier, j'ai passé quatre semaines à l'Hôpital cantonal. Dès les premiers jours, j'ai été frappé, que dis-je, stupéfait par la qualité des soins. J'ai donc écrit un petit texte intitulé «Ode à la gent infirmière». Malheureusement, il est trop long pour figurer dans ces colonnes. Le personnel de l'étage a néanmoins pu en prendre connaissance.

J'y louais l'engagement physique, presque sportif, des infirmières; la concentration que l'on attend d'elles pour des mesures précises et pour la préparation des médicaments; leur amabilité constante et sans défaut même vis-à-vis de patients pas toujours respectueux; leur sang-froid dans les moments plus tendus; l'esprit d'entraide amical qui règne entre les collègues partageant les mêmes conditions de travail. Sans oublier qu'elles sont astreintes à un horaire de titans alors que leur salaire n'a rien de... titanesque!

Il serait regrettable que cet hommage se soit perdu dans les brumes et le silence de l'automne. Notre reconnaissance doit se poursuivre – même indépendamment des affres covidiennes – au-delà de la mode des balcons.

Avec mon admiration et ma gratitude intactes après une petite demi-année. >>

> ANDRÉ DUCRET, ÉPENDES

L'ACCÈS AUX IMAGES D'ARCHIVES

Grâce au concours de la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Fribourg, et du Musée gruérien, à Bulle, la rubrique Souvenirs est alimentée par des images tirées de leurs fonds iconographiques privés. Des milliers de photos sont accessibles sur www.fr.ch/app/fonds_photo et www.musee-gruerien.ch. LIB



Le contenu des messages électroniques échangés entre plus de deux milliards d'utilisateurs pourrait être utilisé dorénavant à des fins commerciales.

OPINION



LOUIS RUFFIEUX journaliste

Jean-Claude Cornu, ce goût d'inachevé

e virus-là, aucun vaccin ne le vainc. Il prospère chez ceux qu'on appelle des «bêtes politiques». Il sommeille mais ne se rend pas, même quand le peuple rejette son porteur, le condamnant à une insupportable quarantaine. Ce virus de la politique travaille toujours l'ancien préfet et ex-sénateur Jean-Claude Cornu, qui rêve, à l'approche de sa retraite, d'une élection au Conseil communal de Romont.

Jean-Claude Cornu? Plusieurs vies, des triomphes et des cassures, du granit et des fêlures. L'image, d'abord, de l'avocat fringant de 38 ans qui déboule dans la course à la préfecture de la Glâne, verbe haut et charisme débordant, une équipe à sa dévotion, une campagne de feu. Et une victoire au premier tour déjà, de justesse, face à un PDC et un UDC. Un succès? Non, un exploit. Candidat «libre» sur une liste radicale, Jean-Claude Cornu n'avait, en regard des rapports de force, guère de chances de l'emporter. A cette époque (1994), les radicaux ne pèsent que 14% dans la Glâne, contre 47% pour le PDC et 18% pour l'UDC! Le nouveau préfet a arraché chaque voix avec les dents, qu'il a longues.

Son ambition pour le district se traduit par sa modernisation au pas de charge (réduction de 45 à 20 communes, par exemple). Dopé par ses succès, le préfet prend en 1999 un pari jamais gagné par un radical fribourgeois depuis... 1858: l'élection au Conseil des Etats. Il fait campagne, sur une liste commune PDC-PRD, avec le sortant Anton Cottier. Depuis vingt ans, le deuxième siège est socialiste. L'occupe depuis quatre ans Pierre Aeby, vice-président du PSS. La partie n'est donc pas gagnée d'avance pour le Glânois qui, pourtant, est élu d'un poil dès le premier tour. JCC superstar!

Non, ce ne serait pas pour imiter le dernier syndic?

Un pied au château, l'autre au Sénat, un verre à la main et la tête euphorique qui enfle, J.-C. Cornu est alors en proie à une flambée d'hubris qui carbonise son image. L'autoritarisme et l'arrogance supplantent son pouvoir de conviction. Il devient intolérant à la critique comme d'autres le

sont au gluten. Vainqueur de l'Himalaya, il toise avec condescendance cet «étudiant» socialiste qui prétend lui ravir son siège, en 2003. Mais cette fois, la magie n'opère plus. Alain Berset, 31 ans, dont il aura bien malgré lui lancé le grand destin fédéral, le reconfine à Romont. Dure chute pour le préfet, qui se ressaisira et tentera, en «homme transformé» selon son parti, de reconquérir en 2006 un second siège radical au Conseil d'Etat. Echec. En 2010, le gouvernement lui offre une fin de carrière enviée, la direction de l'ECAB.

Le virus se réveille à quelques mois des élections communales qui auront lieu en mars. Le Glânois vibrionne et lance un «Forum romontois» attaquant l'exécutif de la ville au marteaupiqueur et préparant l'atterrissage du candidat Cornu. Son élection, dans sa chère ville, effacerait le goût d'inachevé d'une carrière politique brutalement interrompue. Mais pourquoi revendique-t-il d'emblée la syndicature, dont le choix reviendra au futur Conseil communal? Non. ce ne serait pas pour imiter le dernier syndic de Romont, qui avait réussi ce coup-là avant d'en prendre beaucoup? >>



Bulle, prêtée par M^{me} Rose-Marie Diacon, Lovens

La précarité est déjà réelle à Fribourg

Retrouvez toutes les lettres de lecteurs et les opinions sur laliberte.ch Voilà je dois tristement dire que je connais vraiment des gens qui n'ont plus à manger dans cette région. Alors à mon avis, dans la situation actuelle, je ne vois que deux solutions: soit les collectivités locales s'occupent de leurs habitants en prenant sérieusement en charge leur requête, ou bien elles doivent reconnaître qu'elles ne sont plus capables d'assumer leur tâche de manière responsable, auquel cas elles doivent en tirer les conséquences qui s'imposent! >>> NORBERT ULDRY, VILLARS-SUR-GLÂNE